



R E P U B L I Q U E
F R A N Ç A I S E

MAIRIE de RESSONS-LE-LONG



La Vache Noire – Montois – Cheneux – La Montagne – Mainville – Gorgny – Pontarcher

Ressons le Long, le 20 Janvier 2011

Réponse du Conseil Municipal pour défendre le projet d'aménagement du secteur de la Trésorerie et rétablir la vérité

Une pétition ainsi que des lettres anonymes circulent actuellement dans le village. Celles-ci attirent toute l'attention de l'ensemble du conseil municipal et me touchent particulièrement. Elles m'amènent à apporter des réponses nécessaires à une meilleure compréhension du dossier.

Tout d'abord, je vous confirme mon attachement ainsi que celui du Conseil Municipal au service du public et au bien de notre collectivité. C'est bien le bien public qui guide toujours nos choix et jamais des intérêts privés ou particuliers. **Nous sommes au service de la Collectivité, même si certaines décisions ne sont pas faciles à prendre.**

Les opposants au projet d'un aménagement public, ont été rencontrés début décembre. Après les avoir laissé exposer leurs remarques « nous n'avons plus rien à dire et nous n'avons rien à entendre » ont été leurs paroles avant de quitter la salle ! Pourquoi demandent-ils à présent une réunion publique, alors qu'elle était, de toute façon, prévue en cours d'année et qu'ils le savent ?

- 1978 : le Plan d'Occupation des Sols durant le mandat de Monsieur Marc FERTE prévoit l'urbanisation de ce secteur.
- 1994 : durant le mandat de Madame Françoise BRIN, une étude prévoyait de déplacer le stade pour aménager le secteur à l'urbanisation.
- 2004 : Le Plan Local d'Urbanisme durant le mandat de Monsieur Eric DEBOSQUE, confirme l'aménagement à court ou moyen terme du secteur avec même une organisation d'aménagement sectoriel (cf : bulletin de juillet 2005).

Chaque fois, les conseils municipaux successifs ont voté à l'unanimité et une enquête publique s'est déroulée sans remarques particulières.

- 2006 : la commune acquiert des terrains afin de permettre la création d'une voie d'accès au centre du secteur. A ce moment là, les propriétaires ne s'opposent pas au projet et ne parlent pas d'une « inconstructibilité » des terrains...

L'aménagement proposé :

- répond à un besoin de logements (pour vos enfants peut être ?) pour lesquels nous sommes régulièrement sollicités,
- répond à un besoin d'une occupation des sols maîtrisée dans une zone à urbaniser,
- prévoit la réserve d'un emplacement pour une école,
- et surtout laisse une large place à la nature et au maintien de la biodiversité en **préservant** sa position centrale et en lui consacrant entre 25% et 30% de la surface !

Ce projet communal est un plus par rapport à un aménagement qu'un promoteur privé pourrait réaliser de manière anarchique et sans que la population puisse y être associée comme le voudrait certains des opposants. Ce n'est pas le cas avec un projet communal.

Aucun plan précis ne peut être présenté aux riverains et propriétaires à l'heure actuelle ; nous n'en sommes qu'à la phase d'études. Sans études, il est difficile de proposer quelque aménagement que ce soit. Il est finalement reproché de prendre le temps de bien diagnostiquer ce projet.

A l'heure où la menace de fermeture pèse une fois de plus sur le devenir de nos écoles rurales à moyen ou long terme, **il ne faut pas attendre le dernier moment** et devoir alors agir dans la précipitation. L'augmentation maîtrisée de la population de notre village est indispensable pour assurer le maintien de ses services et éventuellement la création de nouveaux services.

En outre, il semble utile de rappeler une réalité financière. Environ la moitié des recettes du budget de notre commune provient des aides extérieures. Celles-ci ne feront que diminuer. Si nous ne voulons pas trop peser sur l'augmentation des impôts locaux communaux, il faut permettre l'augmentation de la population. Quand cette augmentation est maîtrisée, elle ne pose pas de problème. C'est cela **notre devoir** et notre obligation **envers tous les ressonnais**.

En tout état de cause, le Maire a toujours répondu favorablement aux demandes de rendez vous et **il reste disponible pour des échanges cordiaux et constructifs**. Les membres de la commission sont également à la disposition de chacune et de chacun afin d'apporter des éléments de réponses.

N'hésitez pas à les consulter.

Le Maire et les Conseillers Municipaux,

Nicolas REBEROT Patricia LUCOT Eric DEBOSQUE Bertrand POINTIER

Bruno LENCEL André DESTREZ Benjamin DUBOIS Antoine FERTE

Marc GUERIN Francis HUTIN Sylvie PREDOT Stéphanie REBAUDO

Silvie SZCZUKA Eric WINTREBERT Dominique van ZUILEN

Mairie – 2, rue de l'Eglise – 02290 RESSONS LE LONG Tél. /fax : 03 23 74 21 12
E-mail : mairie.ressons-le-long@wanadoo.fr – Site web : <http://www.ressonslelong.fr>